

COORDONNER LE RESEAU D'ACTEURS DU TERRITOIRE POUR APPORTER UNE SOLUTION DURABLE AUX SITUATIONS D'INCURIES RENCONTREES

Contexte et enjeux

L'incurie s'illustre par l'accumulation de déchets ou d'objets dans le domicile, voire parfois la présence en très grand nombre d'animaux, et se caractérise par la dégradation et/ou l'encombrement extrême du logement, du fait même du mode d'occupation de l'habitant.

La notion d'incurie traduit également le fait pour une personne donnée d'apporter trop peu de soins à ce qui la concerne. Elle est à rapprocher d'un certain abandon de soi. Elle peut concerner l'état de la personne elle-même mais aussi son environnement, et en particulier son habitat.

La prise en charge de ces situations convoque des acteurs et des logiques d'interventions différentes, nécessitant la construction d'un réseau de partenaires et la coordination des intervenants, induisant des préconisations adaptées aux enjeux d'un accompagnement personnalisé et d'un souci pour la santé mentale de la personne.

Le CLS représente une opportunité pour :

- favoriser la concertation entre les acteurs du territoire concernés à même d'évaluer les situations et de proposer des solutions pour repérer et accompagner ces personnes en difficultés ;
- faciliter et accroitre les liens entre les acteurs du social, de la santé et du logement ;
- -capitaliser et diffuser les expériences à l'échelle du territoire, dans le cadre d'une dynamique collective permettant l'échange de bonnes pratiques.

Description / Mise en œuvre opérationnelle

- Identifier et constituer un réseau acteurs susceptibles d'être mobilisés et échanger sur des situations actuelles ou passées
- Organiser une réponse territoriale aux situations d'incurie, identifier les freins et leviers à sa mise en œuvre, établir un plan d'accompagnement des ménages en apportant une réponse adaptée aux situations complexes.
- Mobiliser les acteurs pour partager le diagnostic et se coordonner pour établir un plan d'accompagnement co-construit et adapter les réponses aux situations complexes.





Prérequis / Facteurs de réussite

- Interconnaissance
- Protocoles d'intervention

Public visé

Ménages en situation d'incurie

Partenaires à mobiliser

- Les travailleurs sociaux (CDAS, CCAS, CIAS, mandataire judiciaire, autres organismes...)
- Le Conseil départemental
- Les collectivités
- PDLHI
- ARS
- DEETS
- DDTM
- Les structures d'appui et d'évaluation : dispositif d'appui à la coordination (DAC), Equipes mobiles, points santé
- Des professionnels de santé, établissements de santé et médico psy, Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- Les bailleurs sociaux
- Les Conseils locaux en santé mentale
- Le Parquet

Compétences de la collectivité à mobiliser

- repérage et accompagnement social (CCAS, CDAS)
- contrôle et prescription sur les règles générales applicables aux habitations
- instruction des procédures d'insalubrité (uniquement pour les communes dotées d'un SCHS)

Ressources humaines et financières à mobiliser

Temps agents

Formations pour s'acculturer aux enjeux associés à l'incurie





Pour aller plus loin...

Journée départementale sur l'accompagnement des ménages en situation d'incurie dans leur logement | Agence régionale de santé Bretagne (sante.fr)

Contacts

